



Préavis de grève Vidéo mobile

Depuis plus de 4 mois, les salariés de la vidéo mobile se mobilisent contre le projet de suppression de deux cars vidéo mobile. Ils ne sont pas contre l'évolution des moyens de captation, bien au contraire ils veulent être associés aux changements technologiques qui les concernent afin d'être prêts pour les captations de demain.

Cette restructuration imposée brutalement est très symptomatique du fonctionnement vertical de l'entreprise, ce qui est inacceptable pour les personnels. La Direction des Moyens de Fabrication n'a pas le monopole des bonnes idées, on connaît ses errements dans certains investissements ces dernières années.

Les deux cars vidéo mobile que la direction veut supprimer sont les plus légers de la flotte alors même que l'agilité des moyens de captations est l'un des arguments avancés par la direction. Un autre argument sur les contraintes ZFE est en train de s'effondrer avec la remise en question de son calendrier de déploiement de sa mise en œuvre. Mais une adaptation de la motorisation de notre flotte VM serait une bonne chose pour l'environnement.

La restructuration de la flotte vidéo mobile n'est que le premier acte d'une attaque sans précédent sur l'activité, les outils et l'emploi à la Fabrique. **A qui le tour après la VM ?**

En conséquence, les syndicats CGT et CFDT revendiquent :

1. **La suspension du projet de restructuration des moyens mobiles** de la Fabrique et l'engagement d'une négociation sur un nouveau projet d'investissement associant les personnels afin de définir les moyens de captation et de post-production de la fabrique à l'horizon 2030.
2. **La transmission de l'inventaire exhaustif des captations** réalisées en interne et en externe pour toutes les antennes de France Télévisions sur les 3 dernières années.
3. **La garantie d'un plan d'activité consolidé** sur la vidéo mobile et le maintien de l'emploi sur le long terme pour toutes les activités de captation assortie d'un plan de ré-internalisation d'émissions.

Afin d'obtenir gain de cause, les syndicats CGT et CFDT appellent les salariés de la Fabrique planifiés sur les activités vidéo mobile et moyens légers à cesser le travail les 11 avril, 12 avril, 25 avril, 15 mai, 16 mai, 29 mai, 30 mai, 3 juin, 13 juin, 19 juin, 20 juin, 28 juin et 3 juillet 2025.

Paris, le 3 avril 2025

Pour la CGT
Pierre Mouchel

Pour la CFDT
Yvonne Roehrig

Reçu le 03 avril 2025
avec les réserves d'usage